

**M. SPROULE :** Cette inspection se fera au port de Montréal?

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE :** Aux ports de Montréal et de Saint-Jean N.-B. Il y a encore une somme de \$530, le montant des comptes reçus de ces vétérinaires nommés par l'ancien ministre en juin dernier et que j'ai destinés. Ils ont envoyé des comptes pour cette somme, pour leurs dépenses, et l'ai été très heureux de pouvoir révoquer leurs nominations sommairement. Il y a encore \$1,889 pour frais de déplacement et dépenses éventuelles. Vu que M.M. McEachren est inspecteur pour tout le Canada, il a fait un voyage prolongé dans l'ouest, et il sera probablement obligé de retourner dans l'Ontario pour étudier la situation et réorganiser le service dans le sens qu'il jugera nécessaire. Tout cela augmente considérablement les dépenses éventuelles et les frais de déplacement.

**M. SPROULE :** L'honorable ministre a-t-il décidé de quelle manière les inspecteurs vétérinaires seront nommés par tout le pays, pour faire observer les règlements de la quarantaine? Le plan adopté par le ministre précédent avait pour but d'éviter les dépenses occasionnées par un vétérinaire obligé de visiter tout le pays. L'idée était de nommer des vétérinaires dans les différentes localités, qui auraient pu agir, en tout temps, sur un avis du bureau central.

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE :** J'ai étudié quelque peu la question, mais je n'ai pas encore eu le temps de prendre une décision sur la meilleure ligne de conduite à adopter.

**M. McMULLEN :** L'arrêté ministériel augmentant le salaire du Dr McEachren, pourvoit-il à ce que tout son temps soit consacré aux devoirs de sa position? Depuis des années, il agit comme inspecteur vétérinaire, et en même temps, il est gérant du ranche Waldron, dans les territoires du Nord-Ouest.

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE :** Je puis dire que l'engagement actuel n'est qu'une extension de l'ancien. Jusqu'au premier mars dernier, il recevait \$1,500 par année, pour surveiller les quarantaines dans la province de Québec et les provinces maritimes, et il n'était pas question du temps ou du travail qu'il devait consacrer à ces fonctions. Le mémoire du ministre au conseil—car cela n'a pas été adopté par le conseil, bien que ce fût un arrangement définitif entre le ministre et le Dr McEachren, et qui liait, je crois, le gouvernement, vu que ce dernier était déjà entré en fonction—décrète que ses fonctions s'étendront à tout le Canada, et que son salaire sera augmenté de \$1,000. Il n'est pas question du temps qu'il devra consacrer à ces fonctions.

**M. FOSTER :** L'entente était qu'il devait y consacrer tout son temps. La grande objection aux services antérieurs du Dr McEachren était qu'il ne donnait qu'une partie de son temps à l'inspection, et qu'il s'occupait en même temps d'entreprises personnelles, parmi lesquelles était le ranche de Waldron.

Le gouvernement fut d'avis que ses services étaient très précieux et devaient être mis à contribution par le gouvernement, et que les besoins du pays, sous ce rapport, étaient tels qu'il fallait y

consacrer tout le temps d'un pareil fonctionnaire. Le gouvernement décida en conséquence de lui donner ce qu'il considérait comme un salaire raisonnable, pour tout son temps. Un mémoire fut adressé au conseil, demandant qu'il reçut \$2,500 par année, mais il n'y eut pas de vote sur ce point. Ce qui a été adopté par le bureau du Trésor et le Conseil, c'est qu'il recevrait la position, et que son salaire, jusqu'au 1er juillet 1896, serait le même, et qu'à partir de cette date, il recevrait \$1,000 de plus, bien que nous ne puissions pas adopter un arrêté du conseil à cet effet, vu qu'il n'y avait pas de crédit affecté à cette fin. Cependant, cela était parfaitement entendu.

Les explications de l'honorable ministre, quant aux augmentations, sont satisfaisantes. Dans le cas d'un fonctionnaire comme M. McEachren, on a pris pour règle, depuis un certain temps, en préparant le budget, de désigner nommément ces employés permanents, nommés par arrêté du conseil, et d'indiquer le chiffre de leur salaire. Autrefois, ils étaient payés à même le crédit général, et le conseil, en tout temps, pouvait fixer le salaire de ces employés au chiffre qu'il voulait, et le parlement ne savait pas ce qu'ils recevaient. Je crois qu'il serait bon de suivre cette règle dans le cas du professeur Prince et de quelques autres, et de demander un crédit spécial.

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE :** J'admets parfaitement que dans ces cas, il est préférable d'agir ainsi. Je désire dire encore un mot de cette augmentation des appointements du Dr McEachren. Je comprends ce que vient de dire l'honorable député, mais je crois que M. McEachren, avait compris que son nouveau salaire commençait au 1er mars, et le mémoire préparé par l'ex-ministre, l'autorise à croire que son salaire devait commencer à cette date.

**M. FOSTER :** Je ne veux pas me prononcer sur ce point, mais l'honorable ministre doit le savoir.

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE :** Le raison pour laquelle je dis cela, c'est qu'il est prouvé d'une manière concluante que le ministre a promis au Dr McEachren cette augmentation, et il est de fait, entré en fonction avant le 1er mars, et du 1er mars au 1er juillet, il a fait le travail pour lequel cette augmentation lui a été payée.

**M. FOSTER :** Dans ce cas, il mérite certainement d'être payé, mais il était impossible par un arrêté du conseil de lui donner un salaire pour lequel aucun crédit n'avait été voté.

**M. McMULLEN :** Je considère qu'il serait grandement à désirer que, telles qu'aient été par le passé, les relations de M. McEachren avec la Compagnie de ranche Waldron, ces relations cessent entièrement. Je n'ai pas d'objection à donner à un vétérinaire un bon salaire pour ses services, mais dans l'intérêt du pays, il est absolument nécessaire qu'il soit complètement étranger à toute association dans le Nord-Ouest, qui pourrait avoir des intérêts en antagonisme avec ceux des éleveurs du pays, ou qui pourrait nuire à la santé des troupeaux. Il pourrait être tenté d'introduire des animaux des Etats-Unis au Nord-Ouest sans inspection pour l'avantage du ranche Waldron. Des animaux des Etats-Unis ont déjà été admis sans inspection, et je crois que le Dr McEachren ne devrait avoir d'inté-